



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Pauline CARMONA
Directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire
27 rue de la Convention
75732 Paris Cedex 15

Paris, le 7 décembre 2023

Objet : Harmonisation de la mise à disposition des emprises diplomatiques pour les associations

Madame la Directrice,

Je vous écris à la suite de différentes rencontres avec des associations francophones de ma circonscription en Allemagne. Ces associations, dont je tiens à souligner le dynamisme, m'ont fait état d'un manque qu'il me semble nécessaire de combler à plus large échelle pour encourager leur développement car elles participent pleinement au rayonnement de la France.

Ces dernières m'ont fortement indiqué leur besoin d'accompagnement par la mise à disposition d'un lieu pour leur permettre d'organiser des réunions entre leurs membres et faciliter leur fonctionnement au travers de permanences de quelques heures par mois. À l'heure actuelle, un flou semble exister quant aux modalités et à la possibilité pour les postes diplomatiques de mettre à disposition les emprises de l'État pour ces associations. Par ailleurs, des inégalités entre les postes m'ont été rapportées, dans la mesure où, d'expérience de certains concitoyens, certains consulats organisent déjà ce genre de permanences.

Cet accompagnement des associations via la mise à disposition d'emprises de l'État aurait un effet comparable aux maisons de quartier qui permettent un soutien facile à mettre en œuvre. Il me paraît nécessaire qu'une circulaire de la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire harmonise certains principes à ce sujet pour encourager le développement de notre tissu associatif mais que l'application de ces directives puissent être laissées à la discrétion des postes diplomatiques.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Frédéric Petit